



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« Notre École, faisons-la ensemble »

Décembre 2023

Dans le cadre des travaux du Conseil National de la Refondation dans son volet Éducation et de la démarche de concertation qu'il porte, il est indispensable de faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires.

Tels sont les objectifs des concertations locales qui se déploient depuis le début de la mise en place du CNR-E d'octobre 2023 dans les écoles, collèges et lycées volontaires de notre académie, avec pour perspective la liberté d'innovation des équipes, portée par une dynamique collective. Ces concertations sont ouvertes sur tout le territoire académique aux personnels, aux familles, aux élèves, ainsi qu'aux élus locaux, représentants d'associations, acteurs du tissu économique local, etc.

« Notre École, faisons-la ensemble » en chiffres

221

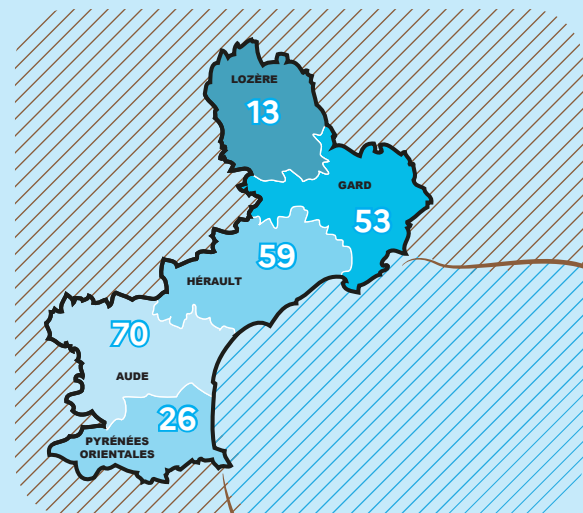


écoles et établissements engagés dans la démarche ont leurs projets validés

150 démarches engagées dans le 1^{er} degré

71 démarches engagées dans le 2nd degré
(56 collèges et 15 lycées)

Répartition des projets validés



644

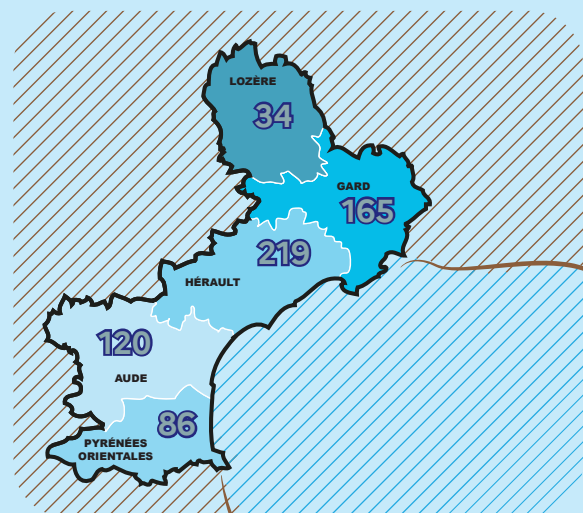


dossiers sont déposés sur la plateforme nationale de dépôts NEFLE

379 démarches engagées dans le 1^{er} degré

265 démarches engagées dans le 2nd degré
(207 collèges, 58 lycées et 0 EREA)

Répartition des projets déposés (en rédaction, en analyse et validés)



Plus de 5M d'euros

de dotation ministérielle pour l'académie répartie équitablement entre le 1^{er} et 2nd degré

Une organisation pour accompagner les écoles et établissements volontaires

1

Référente académique

« Notre École, faisons-la ensemble »

Elle est chargée de conseiller et d'accompagner le déploiement de concertations et d'impulser le dépôt de projets au plus près des écoles, établissements et réseaux en expliquant la démarche en lien avec les équipes d'appui. Elle coordonne et fluidifie l'action des équipes d'appui académique et départementales et assure le lien avec les inspecteurs et les conseillers de la rectrice (numérique, information et orientation, jeunesse et sport, école inclusive, culture...).

La référente académique assure la préparation des instances de validation et de pilotage.

Elle a un rôle fondamental dans la formalisation et la construction d'une dynamique dans la durée pour identifier et recenser les effets transformants des projets validés. Elle anime une communauté autour de sujets spécifiques et contribue au suivi des projets sur plusieurs années.

6

Équipes d'appui

Dans l'académie de Montpellier, les équipes d'appui ont pour mission d'analyser les dossiers en examen ce qui leur permet d'accompagner au plus près de leurs besoins les écoles et établissements dans l'organisation des concertations et l'élaboration des projets. Ces équipes sont académiques pour les collèges et lycées publics et privés. Elles sont départementales pour les écoles publiques et privées.

Elles travaillent avec les inspecteurs qui ont pour mission d'impulser une dynamique de projet dans les écoles et établissements et d'accompagner les réflexions pédagogiques et éducatives



2

Instances

pour structurer et accompagner la démarche sur plusieurs années

Une **commission académique de validation des projets** se réunit tous les mois et demi pour étudier les différents projets, jugés matures par les équipes départementales, proposés par les personnels afin d'attribuer les financements demandés aux écoles et établissements pour l'achat de matériel, de mobilier ou pour valoriser l'investissement des porteurs de projet.

Un **comité de pilotage** permet d'identifier et recenser les effets transformants des projets

en faveur de la réussite des élèves et de penser un plan de formation spécifique aux besoins exprimés par les personnels. Ce comité assure également le lien avec les inspecteurs, l'école académique de formation continue et les conseillers de la rectrice (numérique, information et orientation, jeunesse et sport, école inclusive, culture...) pour suivre l'accompagnement des équipes sur le terrain et dans la durée.

Parcours et réussites au travers des projets

• la 6^{ème} autrement pour bien débiter son parcours au collège

Collège Ada Lovelace, Nîmes (30)

Autour de trois projets complémentaires, le collège Ada Lovelace, situé en zone d'éducation prioritaire, ambitionne de faire de la 6^{ème} une étape clé du parcours de ses élèves. Le premier implique formation des enseignants et acquisition de mobilier modulaire dans le cadre des séances d'approfondissement et de soutien de Mathématiques et de Français afin d'aborder les fondamentaux de manière différenciée et adaptée aux besoins des élèves. Le deuxième repose sur une action interdégréée dédiée à la santé où les élèves vont travailler au bénéfice d'élèves d'autres niveaux. Enfin, le dernier projet sera l'occasion de travailler hors des murs, à travers la gestion d'un jardin potager partagé, sur les questions du développement durable et de la santé alimentaire, permettant d'ouvrir les élèves à des pratiques culturelles dont ils sont parfois très éloignés et de les engager sur les questions de respect de son travail et de celui des autres.

Nombre d'élèves concernés : 550

Budget pour ce projet : 54 146,09 € échelonné sur trois ans.

• Projet TICEPS

Collège Gérard Philipe , Montpellier (34)



https://www.youtube.com/watch?v=j3PLLTGzu_Q

• Projet de classe flexible (cycle 2)

L'École André Pic, Port-La Nouvelle (11)



<https://www.youtube.com/watch?v=i-9z4zsyztzo>

• Collège des arts

Collège Philippe Lamour, La Grande-Motte (34)

Au sein de ce collège où de nombreux projets fourmillent, un diagnostic a mis en évidence la nécessité de lier apprentissages, pratiques pédagogiques et richesses artistiques et environnementales de l'établissement. C'est dans ce contexte que le projet « collège des arts » s'est imposé comme une idée fédératrice, consistant à la fois en une synergie des disciplines autour de projets artistiques et environnementaux, et en une adaptation du bâtiment. Ce projet reposant sur un partenariat entre le CNR Education et le département de L'Hérault ambitionne d'ouvrir une galerie d'art afin de renforcer le lien éducatif autour de la culture et des arts picturaux et plastiques, d'assurer la réussite des élèves en leur permettant d'exprimer leurs potentialités, leurs compétences et leurs savoir-faire, de réduire les inégalités par l'ouverture culturelle et la production de travaux interdisciplinaires ou encore de valoriser l'identité de l'établissement à travers ses richesses architecturales et, plus largement, ses enseignements artistiques, sportifs, scientifiques et techniques.

Nombre d'élèves concernés : 340

Budget pour ce projet : 10 000 €

Directrice de publication :
Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région académique
Occitanie,

Rectrice de l'académie de
Montpellier,

Chancelière des universités

Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Maquette, graphisme :
Service Communication - PAO

Impression :
SRD Rectorat de Montpellier

Date de publication :
12/2023

Réf. : AV117 - VO-PND-12-2023



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*